



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 9
Partie 2 Corrections aux cartes	10 à 11
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	12 à 13
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	14

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

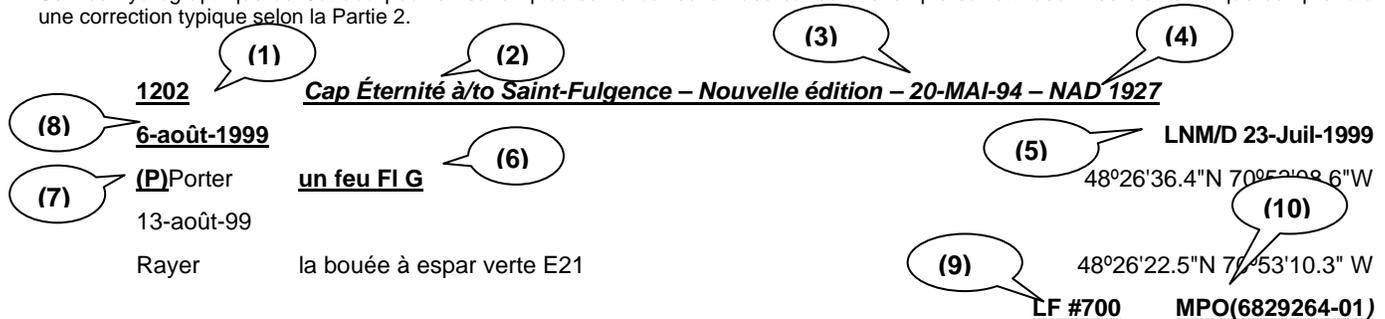
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Pacifique

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Vancouver
Suite 2380,
Case postale 12107
555, rue West Hastings
VANCOUVER, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011
Facsimilé: (604) 666-8453

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Inuvik
Case postale 2659
INUVIK, NT X0E 0T0

Téléphone: (867) 777-2667
Facsimilé: (867) 777-2851

Note: Veuillez composer les 10 chiffres dans la région de Vancouver.

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartten Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et des Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Électroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Télécopieur (613) 998-8428
Internet: www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM)....		2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....		1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.....		2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....		2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....		1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....		1
*716(P) APPROACHES TO/APPROCHES À TSEHUM HARBOUR - BALISE DE JOUR À ÊTRE REPLACÉE.....		9
*717(P) APPROACHES TO/APPROCHES À TSEHUM HARBOUR - BOUÉES À ESPAR À ÊTRE REPLACÉES.....		9
*718 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DESOLATION SOUND AND/ET SUTIL CHANNEL - BALISE DE JOUR ENLEVÉE EN PERMANENCE.....		9
*704 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).....		5
*714(P) HARO STRAIT, BOUNDARY PASS AND/ET SATELLITE CHANNEL - CARACTÉRISTIQUE ET LA COULEUR DU SUPPORT À ÊTRE MODIFIÉES.....		8
*715(P) PLANS - HOWE SOUND - CARACTÉRISTIQUE ET LA COULEUR DU SUPPORT À ÊTRE MODIFIÉES.....		8
*705 PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) - 2007.....		7
*701 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....		3
*703 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....		5
*700 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....		2
*702 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.....		3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3061	10				
3312	10				
3443	10				
3463	10,11				
3476	3				
3479	2				
3491	11				
3492	11				
3538	11				
3539	3,11				

PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://www.notmar.gc.ca/search/notmar_f.php

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.

Veillez noter qu'à partir de février 2007 tous les avis de l'Arctique seront publiés dans les deux éditions papier des Avis aux navigateurs de l'Est et de l'Ouest.

Les navigateurs peuvent obtenir tous les avis concernant les cartes de l'Arctique via le service en ligne des Avis aux navigateurs de la Garde côtière canadienne www.notmar.gc.ca ou en communiquant avec le bureau de la Garde côtière canadienne aux coordonnées suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON K1A 0E6
Téléphone (613) 993-6974
Télécopieur (613) 998-8428

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM)

Les services de communications et de trafic maritimes (SCTM) vont cesser d'offrir le service de messages à plein tarif international à compter du 31 décembre 2007. Toutefois, les messages de quarantaine et les messages pour demander qu'un médecin soit sur les lieux à l'arrivée d'un navire seront traités sans frais. Le service d'appel téléphonique maritime à plein tarif international continuera à être offert dans certaines régions tant que la demande le justifiera et que des services de remplacement ne seront pas disponibles.

*700

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Carte nouvelle	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3479	Approches to/Approches à Sidney	1:20000	18-MAI-2007	2	\$20.00

PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3539	Discovery Passage	1:40000	30-MARS-2007	2	\$20.00
Carte retirée en permanence					
3476	Approaches to/Approches à Tsehum Harbour				

*701

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA573308	Rose Island to Parry Sound
CA573310	Rose Island Channel
CA573360	Falconbridge Wharf
CA570138	Esquimalt Harbour
CA573283	Approaches to / Approches à Parry Sound North
CA573284	Approaches to / Approches à Parry Sound
CA276090	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA376135	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA276204	Halifax to/à Sydney
CA276271	Cabot Strait and Approaches, Scatarie Island to Anticosti Island
CA276284	Sydney to Saint-Pierre
CA479020	Québec à/to Donnacona
CA579049	Quai public/Public Wharf
CA179172	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence

*702

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Cartes nouvelles	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M1431	Canal de Beauharnois	17-JANV-2003	Voir Note 2
R/M1514	Carillon à/to Papineauville	24-JUIL-1998	Voir Note 2
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M1310	Port de Montréal	26-NOV-2004	Voir Note 2
R/M1409	Canal de la Rivière Sud	12-AVR-2002	Voir Note 2
R/M1410	Lac Saint-Louis	26-AVR-2002	Voir Note 2
R/M1438	Grindstone Island to/à Carleton Island	20-AVR-2007	Voir Note 2
R/M1509A	Rivière des Prairies	30-DÉC-2005	Voir Note 2
R/M1509A	Île Bizard à/to Pont Viau	30-DÉC-2005	Voir Note 2
R/M1509B	Rivière des Prairies	30-DÉC-2005	Voir Note 2
R/M1509B	Pont Viau à/to Île Bourdon	30-DÉC-2005	Voir Note 2
R/M1510A	Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1510A	Lac des Deux Montagnes	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1510B	Lac des Deux Montagnes	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1510B	Baie de Vaudreuil à/to Laval - Compartiment A-B	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1512A	Ottawa to/à Long Island	04-MARS-2005	Voir Note 2
R/M1512B	Long Island to/à Becketts Landing	04-MARS-2005	Voir Note 2
R/M1512C	Becketts Landing to/à Smith Falls	04-MARS-2005	Voir Note 2

PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M1512D	Ottawa to/à Smiths Falls - Cover Notes	04-MARS-2005	Voir Note 2
R/M1513A	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513A	Smith Falls to/à Rocky Narrows	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513B	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513B	Rocky Narrows to/à Newboro'	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513C	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513C	Newboro' to/à Jones Falls	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513D	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513D	Jones Falls to/à River Styx	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513E	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513E	River Styx to/ à Kingston	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1515A	Papineauville à/to Ottawa	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1515A	Papineauville à/to Becketts Creek	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1515B	Papineauville à/to Ottawa	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1515B	Becketts Creek à/to Ottawa	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1550	Britannia Bay à/to Chats Falls	26-DÉC-2003	Voir Note 2
R/M1551	Chats Falls à/to Chenaux	24-AOÛT-2001	Voir Note 2
R/M1552A	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552A	Portage-du-Fort to/à Chute du Grand Calumet including/y compris chenal du Rocher Fendu	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552B	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552B	Chute du Grand Calumet to/au Lac Coulonge	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552C	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552C	Lac Coulonge to/à L'Île Fraser including/y compris Le chenal de la Culbute	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1553A	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553A	Île Marcotte à/to Île D'Arcy	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553B	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553B	Île D'Arcy à/to Balmer Bay	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553C	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553C	Balmer Bay à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1554A	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554A	Rapides-des-Joachims au/to Maraboo Lake	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554B	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554B	Maraboo Lake à/to Bald Rock	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554C	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554C	Bald Rock au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1555	Lac la Cave	25-MAI-2001	Voir Note 2
R/M1556A	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming	02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M1556A	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming	02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M1556B	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming	02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M1556B		02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M2067	Hamilton Harbour	15-JUIN-2007	Voir Note 2
Cartes retirées en permanence			
R/M1513	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth		
R/M1515	Papineauville à/to Ottawa		
R/M1556	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming		

**PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Cartes retirées en permanence			
R/M2165	Wheatley Harbour		
R/M3476	Approaches to/Approches à Tsehum Harbour		
R/M1509	Rivière des Prairies		
R/M1510	Lac des Deux Montagnes		
R/M1512	Ottawa to/à Smiths Falls		
R/M1552	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser		
R/M1553	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims		
R/M1554	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave		

*703

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE LA CARTE
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276286	4023	Northumberland Strait / Déroit de Northumberland
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Déroit de Belle Isle
CA376212	5143	Lake Melville
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais

*704

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).

**EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 JUILLET, 2007
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1220	(T) 28 MAI-2004
1314	607(P)/06
1315	607(P)/06
1317	210(P)/07
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 510(P)/98, 517(P)/98
1361	1101(P)/99
1409	1205(T)/06, 311(T)/07
1410	1206(T)/06, 211(P)/07
1434	(P) 03 AOÛT-2001
1509	517(P)/98, 506(T)/07
1510	517(P)/98, 507(T)/07
1511	517(P)/98

PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 JUILLET, 2007
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)

2024	103(P)/06
2028	103(P)/06
2181	725(T)/91, (P) 03 AOÛT-2001
2218	(P) 28 AVR-2000
2241	(P) 28 AVR-2000
2250	361(P)/97
2260	106(P)/06
2283	(P) 31 MARS-2000, (P) 04 JANV-2002, 1207(P)/06
LC 3000	2346(P)/99, (P) 28 AVR-2000, (P) 03 NOV-2000, (P) 23 MARS-2001
3053	(P) 19 JANV-2001
3313	(P) 30 MAI-2003
3424	511(P)/07
3440	509(P)/07
3441	612(P)/07
3458	(P) 14 FÉV-2003
3476	(P) 30 MAI-2003, 510(P)/07, 613(P)/07
3495	508(P)/07
3534	611(P)/07
3538	1101(P)/06
3601	907(P)/06
3602	907(P)/06
LC 3604	(P) 23 MARS-2001
3606	907(P)/06
3802	1103(T)/06
3891	(P) 24 AOÛT-2001
3955	(P) 15 SEPT-2000
3958	615(P)/07
4000	(T) 21 AVR-2006
4001	(T) 17 SEPT-2004, (T) 21 AVR-2006, (T) 01 DÉC-2006
4003	(T) 21 AVR-2006, (T) 01 DÉC-2006
4006	(T) 21 AVR-2006, (T) 01 DÉC-2006
4023	208(P)/07
4098	1102(P)/03
4142	904(P)/06
4203	309(T)/07
4210	607(P)/04, 610(P)/04, (T) 11 AOÛT-2006
4230	(T) 11 AOÛT-2006
4234	306(P)/07
4240	405(P)/05
4241	1114(P)/04, (T) 11 AOÛT-2006
4242	(T) 11 AOÛT-2006
4244	601(P)/06
4245	106(P)/07
4266	308(P)/07, 411(P)/07, 504(P)/07
4385	902(P)/04
4404	(T) 01 JUIL-2005
4405	(T) 24 MARS-2006
4416	(T) 26 AVR-2002, (T) 15 NOV-2002, (T) 29 NOV-2002, (T) 25 FÉV-2005
4425	207(P)/07, 307(P)/07
4428	908(P)/05
4437	(T) 01 JUIL-2005, 505(P)/07
4448	209(P)/07
4454	908(P)/05
4466	(T) 24 MARS-2006
4467	1007(P)/06
4483	610(P)/07
4486	(T) 04 JANV-2002, (T) 24 JANV-2003, (T) 16 MAI-2003, (T) 31 OCT-2003, 107(P)/07
4492	1208(P)/06
4615	(T) 15 DÉC-2006

**PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 JUILLET, 2007
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

4619	(T) 15 DÉC-2006
4839	(T) 15 DÉC-2006
4885	(P) 22 JUIN-2007
4954	(T) 16 MAI-2003, (T) 18 JUIL-2003, (T) 17 DÉC-2004
5449	808(P)/04
5707	807(P)/04
6251	(P) 23 JUIN-2000
6267	112(P)/06
7010	153(T)/99
LC 7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8006	(T) 21 AVR-2006
8007	(T) 01 DÉC-2006
8012	(T) 17 SEPT-2004
8015	(T) 26 AVR-2002

***705 PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES
(TP 3231) - 2007.**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Il ne comporte aucun coût et est publié au besoin. La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada.

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après.

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 30 juin 2007.

Numéro de bulletin	Titre	Date crée
01/2007	Formation aux fonctions d'urgence en mer pour le personnel à bord de petits bateaux de pêche et de petits bâtiments commerciaux	2007-03-27

Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiés - 2007

Publications	Titres	Dates
TP 4957	Programme de formation aux fonctions d'urgence en mer	Juin 2007
TP 8129	Normes de formation du personnel pour la sécurité des navires-citernes, sur l'inertage et sur le lavage au pétrole brut et cours de surveillant du transfert de produits pétroliers	Mars 2007
TP 10933	Programme de formation des matelots de la salle des machines	Juin 2007
TP 10937	Cours de formation sur les unités mobiles au large (UML)	Janvier 2007
TP 11130	Cours de formation en cuisine maritime	Juin 2007
TP 12301	Norme relative aux alarmes à 5 ppm pour eaux de cale (eaux intérieures canadiennes)(2007)	Janvier 2007
TP 13024	Normes de formation du personnel de navires rouliers à passagers	Juillet 2007
TP 13813	LOI DE 2001 SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA Entrée en vigueur en 2007 : Ce que vous devez savoir	Mai 2007

**PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Publications	Titres	Dates
TP 14609	Guide d'apprentissage pour les candidats au brevet d'officier mécanicien de quatrième classe portant le visa STCW	Juin 2007
TP 14658	Immatriculation des embarcations (petits bâtiments commerciaux) autres que des embarcations de plaisance dans le « Registre des petits bâtiments » – Nouvelles exigences sous le régime de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (LMMC 2001)	Avril 2007
TP 14673	Autocollants de sécurité	Mars 2007
TP 14674	Sécurité Nautique - Brochure	Mars 2007
TP 14675	Sécurité Nautique - Diagramme de priorité de passage	Mars 2007
TP 10655	Cours de formation approuvés	Juin 2007

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à:

Sécurité maritime
Transports Canada
Tour C, Place de Ville
9^e étage, 330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N8

Courriel: securitemaritime@tc.gc.ca
Site web: Bulletin de la sécurité des navires: http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm
Publication de transports: <http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/menu.htm>

Téléphone: (613) 991-3135
Télécopieur: (613) 990-1879

***714(P) HARO STRAIT, BOUNDARY PASS AND/ET SATELLITE CHANNEL - CARACTÉRISTIQUE ET LA COULEUR DU SUPPORT À ÊTRE MODIFIÉES.**

Référence: Avis 612(P)/07 est annulé.

Carte de référence: 3441

La Garde côtière canadienne suggère de modifier en permanence la caractéristique du feu de Forrest Island (L.F. 225.4) (48° 39' 17.8" N 123° 19' 24" W NAD83) de "FI R 4 s" à "FI W 4 s", et suggère également de changer en permanence la couleur de la structure, de "blanche, bande rouge à la partie supérieure" à "blanche" seulement.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations avant le 18 août 2007, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 25 rue Huron, Victoria BC, V8V 4V9, (250) 480-2602, Facs. (250) 480-2702. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(P2007-024)

***715(P) PLANS - HOWE SOUND - CARACTÉRISTIQUE ET LA COULEUR DU SUPPORT À ÊTRE MODIFIÉES.**

Référence: Avis 611(P)/07 est annulé.

Carte de référence: 3534

La Garde côtière canadienne suggère de modifier en permanence la caractéristique du feu de Tye Point (L.F. 423) (49° 22' 49.6" N 123° 16' 24.1" W NAD83) de "Q W 1s" à "FI R 4s" et suggère également de changer en permanence la couleur de la structure, de "blanche, à blanche, bande rouge à la partie supérieure.

PARTIE 1 – Édition 07/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations avant le 18 août 2007, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 25 rue Huron, Victoria BC, V8V 4V9, (250) 480-2602, Facs. (250) 480-2702. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(P2007-025)

***716(P) APPROACHES TO/APPROCHES À TSEHUM HARBOUR - BALISE DE JOUR À ÊTRE REMPLACÉE.**

Carte de référence: 3479

La Garde côtière canadienne suggère de remplacer en permanence la balise de jour de Roberts Bay (L.F. 5115) par un feu (Roberts Bay) (L.F. 230.6) (48° 39' 57.4" N 123° 23' 31" W) (NAD 83) et sa caractéristique est "Fl G 4 s".

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations avant le 22 août 2007, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 25 rue Huron, Victoria BC, V8V 4V9, (250) 480-2602, Facs. (250) 480-2702. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(P2007-026)

***717(P) APPROACHES TO/APPROCHES À TSEHUM HARBOUR - BOUÉES À ESPAR À ÊTRE REMPLACÉES.**

Carte de référence: 3479

La Garde côtière canadienne suggère de remplacer en permanence la bouée à espar "U4" de Tsehum Harbour (L.F. 5120.5) (48° 40' 28.6" N 123° 24' 45.3" W NAD 83) par une balise de jour de tribord (L.F. 5120.6) et de remplacer la bouée "U11" (L.F. 5120.3) (48° 40' 29.1" N 123° 24' 45.9" W NAD 83) par une balise de jour de bâbord (L.F. 5120.7).

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations avant le 22 août 2007, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 25 rue Huron, Victoria BC, V8V 4V9, (250) 480-2602, Facs. (250) 480-2702. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(P2007-027)

***718 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DESOLATION SOUND AND/ET SUTIL CHANNEL - BALISE DE JOUR ENLEVÉE EN PERMANENCE.**

Référence: Avis 1101(P)/06 est annulé.

(P2007-032)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

3061 - Harrison Hot Springs to/à Long Island - Feuille 1 - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983

27-JUIL-2007

Modifier FI pour lire "FI G" vis-à-vis le feu 49°18'42.5"N 121°46'37.0"W
MPO(6201696-01)

3061 - Harrison Bay to/à Harrison Hot Springs - Feuille 1 - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983

27-JUIL-2007

Modifier FI pour lire "FI G" vis-à-vis le feu 49°18'42.5"N 121°46'37.0"W
MPO(6201696-01)

3312 - Hoskyn Channel - Sutil Channel - Feuille 19 - Nouvelle édition - 05-JAN-2007 - NAD 1983

20-JUIL-2007

Rayer la balise de jour de bâbord 50°09'34.3"N 125°05'39.2"W
(Voir la Carte n° 1 Qt)
(P2007032) LF(334) MPO(6201694-01)

3443 - Thetis Island to/à Nanaimo - Nouvelle édition - 20-DEC-2002 - NAD 1983

27-JUIL-2007

Porter un câble sous-marin 49°07'22.1"N 123°22'30.8"W
(Voir la Carte n° 1 L30.1) joignant 49°05'34.2"N 123°25'31.9"W
49°04'55.4"N 123°26'08.7"W
49°04'12.7"N 123°26'30.3"W
49°03'23.2"N 123°26'21.3"W
49°02'18.8"N 123°25'27.1"W
49°01'47.2"N 123°24'38.8"W
49°01'25.3"N 123°22'47.6"W
et 49°01'26.0"N 123°22'30.8"W
MPO(6201697-01)

Porter une obstruction de profondeur inconnue 49°02'24.5"N 123°25'32.2"W
(Voir la Carte n° 1 K40)
MPO(6201697-02)

3463 - Strait of Georgia, Southern Portion/Partie Sud - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

27-JUIL-2007

Porter un câble sous-marin 49°12'56.9"N 123°12'20.0"W
(Voir la Carte n° 1 L30.1) joignant 49°12'12.5"N 123°15'49.1"W
49°12'02.3"N 123°17'08.3"W
49°11'23.2"N 123°20'14.0"W
49°11'20.8"N 123°20'19.2"W
49°11'13.8"N 123°20'32.0"W
49°10'59.2"N 123°20'43.6"W
49°09'11.7"N 123°20'56.5"W
49°08'19.7"N 123°21'18.5"W
49°07'53.8"N 123°21'37.6"W
49°05'34.2"N 123°25'31.9"W
49°04'55.4"N 123°26'08.7"W
49°04'12.7"N 123°26'30.3"W
49°03'23.2"N 123°26'21.3"W
49°02'18.8"N 123°25'27.1"W
49°01'47.2"N 123°24'38.8"W
49°01'25.3"N 123°22'47.6"W
49°01'26.6"N 123°22'13.6"W
et 49°02'33.1"N 123°19'04.0"W
MPO(6201697-01)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une obstruction de profondeur inconnue 49°02'24.5"N 123°25'32.2"W
(Voir la Carte n° 1 K40)
MPO(6201697-02)

Porter une obstruction de profondeur inconnue 49°02'33.1"N 123°19'04.0"W
(Voir la Carte n° 1 K40)
MPO(6201697-03)

3491 - Compartiment A - B - Nouvelle édition - 05-JAN-1996 - NAD 1983

27-JUIL-2007 LNMD. 19-JAN-2007
Porter un câble sous-marin 49°12'56.9"N 123°12'20.0"W
(Voir la Carte n° 1 L30.1) joignant 49°12'12.5"N 123°15'49.1"W
49°12'02.3"N 123°17'08.3"W
et 49°11'58.1"N 123°17'28.7"W
MPO(6201697-01)

3492 - Roberts Bank - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

27-JUIL-2007 LNM/D. 11-MAI-2007
Porter un câble sous-marin 49°02'11.3"N 123°20'06.0"W
(Voir la Carte n° 1 L30.1) entre 49°02'33.1"N 123°19'04.0"W
et 49°02'33.1"N 123°19'04.0"W
MPO(6201697-01)

Porter une obstruction de profondeur inconnue 49°02'33.1"N 123°19'04.0"W
(Voir la Carte n° 1 K40)
MPO(6201697-03)

3538 - Desolation Sound and/et Sutil Channel - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983

20-JUIL-2007 50°09'34.3"N 125°05'39.2"W
Rayer la balise de jour de bâbord (Voir la Carte n° 1 Qt)
(P2007032) LF(334) MPO(6201694-01)

3539 - Discovery Passage - Nouvelle édition - 30-MARS-2007 - NAD 1983

20-JUIL-2007 50°09'34.3"N 125°05'39.2"W
Rayer la balise de jour de bâbord (Voir la Carte n° 1 Qt)
(P2007032) LF(334) MPO(6201694-01)

PARTIE 4 – Édition 07/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, septième édition, 1989 —

- Page 1 — Paragraphe 7, dernière ligne
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2000.
Supprimer : *Avis aux navigateurs*
Remplacer par : *Aides radio à la navigation maritime (Pacifique et l'Arctique de l'Ouest)* (C2007-031.01)
- Page 7 — Supprimer le paragraphe 64. (C2007-031.02)
- Page 7 — Supprimer le paragraphe 68
Remplacer par : 68 Le **Code recommandé des méthodes et pratiques nautiques** (*TP 1018 F*) est une publication gratuite que vous pouvez vous procurer auprès de Transports Canada à www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/tp1018/menu.htm. Autrefois obligatoire, cette publication contient des informations indispensables sur le maintien d'une veille sécuritaire, en mer et au port, à l'intention des navigateurs. (C2007-031.03)
- Page 8 — Supprimer les paragraphes 71 et 72
Remplacer par : 71 On peut se procurer les publications mentionnées ci-dessus à l'adresse suivante :
SHC
Service à la clientèle
615, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6
Téléphone : 613-998-4931
Télécopie : 613-998-1217
Adresse électronique : chsinfo@dfo-mpo.gc.ca (C2007-031.04)
- Page 9 — Supprimer le paragraphe 87
Remplacer par : 87 Le système latéral comprend six types de bouées : de bâbord, de tribord, de bifurcation de bâbord, de bifurcation de tribord, de mi-chenal et de danger isolé. (C2007-031.05)
- Page 21 — Après le paragraphe 191
Insérer : 192 Le *Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques* vise à assurer la présence à bord des navires d'informations suffisantes sous format papier ou sous la forme d'un Système électronique de visualisation de cartes marines (SÉVCM), pour assurer une navigation sécuritaire en eaux canadiennes. (C2007-032.01)
- Pages 25 et 26 — Paragraphe 224, lignes 4 et 6
Ligne 4 — Après « et 1 »
Insérer : et 2
Ligne 6 — Avant « 5, 10 »
Supprimer : 1, 2, (C2007-032.02)
- Page 37 — Supprimer le paragraphe 33
Remplacer par : 33 Un chaland, à l'état d'épave et partiellement submergé, gît dans Moraine Bay. La présence du chaland est signalée par des bouées d'obstacle. (C2007-032.03)

PARTIE 4 – Édition 07/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 154 — Paragraphe 135, lignes 2 et 3
Supprimer : « un alignement ... un RAM »
Remplacer par : une balise de jour

(C2007-032.04)

Page 189 — INDEX
Supprimer : Guide du radiotéléphoniste.....8

(C2007-032.05)

Carte 3312, Jervis Inlet & Desolation Sound, 1991 —

Page 19a — Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Burdwood B** »
Rayer : , marqué par une balise

(P2007-12.01)

PARTIE 5 – Édition 07/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	---	-------------------------	--	--

PACIFIQUE

340	Woodward Island - alignement aval	49 06 23.2 123 08 41.4	F	Y	9.1	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rouge, bande verticale blanche sur un dauphin à 5 pieux.	Visible sur l'alignement. Lum. 0.5 s; obs. 1 s; lum. 0.5 s; obs. 4 s. À longueur d'année.
			FI(2)	R	6s	8.8	4		
341		109°09' 113.6m du feu antérieur.	F	Y	13.1	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rouge, bande verticale blanche sur un dauphin à 6 pieux.	À longueur d'année.
									Carte:3490 Éd. 07/07(P07-030)
342	Woodward Island - alignement amont	49 06 22.3 123 08 18.9	F	Y	8.8	11	Tour à claire-voie carrée blanche, marque de jour blanche, bande verticale rouge sur un dauphin à 3 pieux.	Visible en amont. Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.
				FI(3)	R	12s	8.8		
343		253°21' 261.9m du feu antérieur.	F	Y	15.6	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge sur un dauphin à 3 pieux.	À longueur d'année.
									Carte:3490 Éd. 07/07(P07-031)
416 G5480	Reed Point	Près de la rive Sud. 49 17 31.8 122 52 25.5	Q	R	1s	9.9	3	Tour à claire-voie, marque de jour rectangulaire blanche, bande rouge à la partie supérieure rouge sur un dauphin à 3 pieux.	À longueur d'année.
									Carte:3495 Éd. 07/07(P07-033)
705 G5796	Parizeau Point	Sur un dauphin. 54 17 17 130 22 15.1	FI	W	6s	4.4	3	Dauphin à 3 pieux.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.
									Carte:3958 Éd. 07/07(P07-029)
Feu de (E.I.) 2600 H35.4	Mission Lake	Chesterfield Inlet. 63 20 36.8 90 41 14	FI	W	6s	30.0	7	Mât carré, marque de jour rectangulaire orange. 9.7	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.
									Carte:5620 Éd. 07/07
Feu de (E.I.) 2601 H24	Dunne Foxe Island	Sur l'île la plus à l'Est. 62 15 42 91 59 20	FI	W	6s	21.7	7	Mât à claire-voie carré. 10.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.
									Carte:5630 Éd. 07/07
Feu de (E.I.) 2602 H25	Walrus Island Racon -- (Y) Bande X & S	Baie Mistake. 61 57 59.4 92 28 41.1	FI	W	6s	28.5	7	Mât à claire-voie carré, marque de jour rectangulaire orange. 11.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.
									Carte:5642 Éd. 07/07

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ Corrigée d'après l'Avis aux navigateurs _____

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)